

Prix du journalisme de télévision Ilaria Alpi

AVIS DE CONCOURS_2007

Le concours est réservé aux **services et aux enquêtes de journalisme de télévision** concernant des sujets d'engagement civil et social (solidarité, non violence, justice, droits de l'homme, travail)

Le concours comprend les sections **A, B, C, D**, indiquées ci-dessous.

1. Services journalistiques diffusés à l'intérieur des journaux télévisés et Rubriques des journaux télévisés (durée max. 4') - €1500,00
2. Services journalistiques diffusés dans des émissions autres que les journaux télévisés (durée entre 4' et 15') - €1500,00
3. Services journalistiques et enquêtes diffusées dans des émissions autres que les journaux télévisés (durée de plus de 15') - €1500,00
4. Services journalistiques diffusés par des télévisions locales et régionales - €1500,00

Pour les sections **A, B, C, D**, réservées aux journalistes des chaînes de télévision italiennes, les services seront jugés sur la base de leur valeur journalistique. Le fait de ne pas disposer de technologies avancées ne représentera pas un facteur discriminant.

Prix Miran Hrovatin réservé aux opérateurs de télévision – italiens et européens. Les services seront jugés sur la base des images proposées. Le prix Miran Hrovatin est de €1500,00.

Prix Jeune réservé à tous les films réalisés par les journalistes de moins de 32 ans. L'inscription n'est pas nécessaire, étant donné que les journalistes under 32 participent automatiquement au Prix Jeune.

Prix Europe réservé aux journalistes européens. Les rédactions européennes de télévision et les journalistes mêmes peuvent envoyer au Secrétariat du Prix jusqu'à un maximum de trois reportages télévisés concernant des thèmes sociaux. Les films doivent être en langue originale et sous-titrés en anglais ; ils peuvent avoir une durée supérieure à 12' minutes. La fiche de participation doit être accompagnée de la synopsis e du dialogue. **Le Prix Europe est de €2000,00.**

Prix Production réservé aux reportages journalistiques en langue italienne d'une durée de 12 à 50 minutes et jamais diffusés par les chaînes e télévisions nationales. (Le Jury du Prix est composé par le Président du Jury du Prix Ilaria Alpi, **Italo Moretti**; par le directeur de Rai Tre, **Paolo Ruffini**; le directeur di Rai News 24, **Corradino Mineo**; le Président de l'Ordre des Journalistes de la Région Emilie-Romagne, **Gerardo Bombonato**, et le Secrétaire Général de la Fédération Nationale de la Presse, **Paolo Serventi Longhi**. Le Prix Production est de 10.000 euro et prévoit la diffusion du reportage par **Rai News 24 et Rai Tre**.

Prix de la Critique. Un groupe de critiques de la télévision signale librement au jury cinq services d'approfondissement chacun. Ces services pourront aussi être réalisés par des journalistes n'ayant pas participé au concours, mais le gagnant sera exclu des autres sections. **Le service le plus choisi par la critique recevra le Prix de la CRITIQUE de 1500 euro.**

Le groupe des critiques est composé par:

Alessandra Comazzi (La Stampa)
Antonio Dipollina (La Repubblica)
Roberto Levi (il Giornale)
Mirella Poggialini (Avvenire)
Norma Rangeri (Il Manifesto)
Maurizio Turrioni (Famiglia Cristiana)
Giovanni Volpi (Tv Sorrisi e Canzoni).

Prix "Le travail invisible" réservé à tous les films qui abordent le sujet du travail. Le jury du prix « Le travail invisible » est composé par **Italo Moretti, Piero Marrazzo, Enrico Gasbarra, Walter Veltroni, Paolo Serventi Longhi, Guglielmo Epifani, Paolo Beni, Giuseppe Giulietti**. Les journalistes participant au Prix

Ilaria Alpi y participent automatiquement, donc aucune inscription spécifique n'est nécessaire. Le Prix « le travail invisible » est promu par NIDIL, CGIL, ARCI, Articolo 21 et la Région Latium.

Tous les films du concours devront avoir été **réalisés après Janvier 2006 et, sauf pour le Prix Production, doivent avoir été diffusés.**

Les films participant au concours devront être envoyés sur un support Betacam ou DV Cam ou Mini Dv. Ils devront être accompagnés d'une copie en DVD (finalisée), de la fiche de participation totalement remplie et signée, du curriculum vitae et d'une brève synopsis du film.

Tout ce qui est indiqué ci-dessus doit être envoyé à l'adresse suivante:

Segreteria organizzativa Premio "Ilaria Alpi",
c/o Comune di Riccione - Villa Lodi Fè
Via delle Magnolie, 2 - 47838 Riccione (RN).
Tel: ++39 0541 691640
Fax: ++39 0541 475803
www.ilariaalpi.it
info@ilariaalpi.it

Seulement les films parvenus au plus tard à 12 heures du 14 avril 2007 pourront participer au concours. Aucune taxe d'inscription n'est prévue. Chaque participant pourra envoyer un seul film. Il est possible d'envoyer aussi d'autres services hors concours qui pourront être projetés pendant les journées du Prix. Des services présentés directement par les rédactions et non pas directement par l'auteur pourront participer aussi.

Les prix seront remis sur la base du jugement sans appel du jury, présidé par **Italo Moretti** et composé par **Ettore Mo, Luca Ajroldi, Alessandro Banfi, Gerardo Bombonato, Claudio Brachino, Angela Buttiglione, Emilio Carelli, Antonio Di Bella, Emilio Fede, Giovanna Lio, Mauro Mazza, Paolo Meucci, Corradino Mineo, Roberto Morrione, Paola Palombaro, Antonello Piroso, Sandro Provvigionato, Gianni Riotta, Romano Tamberlich, Andrea Vinello.**

Pour le Prix Miran Hrovatin le jury sera composé par **Italo Moretti, Luca Ajroldi** et les les cameramen **Stefano Paolillo, Gianfranco Rados et Claudio Speranza.**

Le Prix Ilaria Alpi est autorisé à:

1. Reproduire et diffuser les images prises des services présentés au concours dans les publications et le matériel publicitaire du prix,
2. Produire et diffuser un CD-Rom / DVD vidéo promotionnel, contenant au maximum 3 minutes de chaque service en concours,
3. Utiliser les services présentés en concours pour un maximum de 3 minutes chacun, dans une émission télévisée produite et réalisée par le Prix et diffusée par les télévisions locales ou nationales dans un but informatif et promotionnel,
4. Projeter les services pendant des festivals, des soirées, les journées promotionnelles du Prix (l'auteur sera mis au courant au préalable)
5. Utiliser sur Internet, dans le site www.ilariaalpi.it, pour un but promotionnel, un maximum de 30 secondes de chaque service présenté en concours,
6. Seulement les finalistes (sauf le Prix Production et Prix Europe) pourront être vus en streaming sur le site www.ilariaalpi.it
7. Classer (les œuvres envoyées ne seront pas restituées), dans les archives audio-visuelles de l'Observatoire Ilaria Alpi, l'original et la copie unique du service présenté en concours pour un but exclusivement de conservation, de didactique et de divulgation (consultation et prêt).

Le Prix de Journalisme de Télévision Ilaria Alpi aura lieu à Riccione le 7-8-9-juin 2007.